



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2019 DE L'ASSOCIATION « LE VOLANT DINGUE »

Nom de l'association : Le Volant Dingue
Adresse : Mairie 87370 Saint Sulpice Laurière
Tél : 0626960557, Aurore Lerouge, Présidente

Nombre de membres présents : 9 / 9
Nombre de membres représentés : 0
Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérée.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture
2. Approbation du rapport moral
3. Approbation du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mai 2019
4. Projets saison 2019-2020
5. Renouvellement des dirigeants
6. Questions diverses

Le lundi 24 juin 2019, à Saint Sulpice Laurière, les membres de l'association Le Volant Dingue sont réunis à la salle polyvalente du gymnase de Saint Sulpice Laurière en Assemblée générale ordinaire sur convocation de la présidente datée du 15 juin 2019.

Il est établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent compte rendu.

L'Assemblée est présidée par Mme Aurore Lerouge, présidente de l'association.
Elle est assistée d'une secrétaire de séance, Mme Cécile Chaulet, secrétaire de l'association.

La séance est ouverte à 20h30.

OUVERTURE

Aurore Lerouge, Présidente de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée. Elle remercie également :

- La Mairie de Saint Sulpice Laurière pour la mise à disposition de la salle polyvalente du gymnase, pour la subvention accordée.
- Les mairies de Laurière, Bersac sur Rivalier, La Jonchère-Saint-Maurice pour les subventions accordées.
- Tous les membres du bureau avec lesquels nous avons plaisir à travailler tout au long de la saison pour essayer de développer au mieux notre club.
- Tous les bénévoles licenciés ou non qui nous aident lors des entraînements des enfants et lors de toutes les manifestations.
- Tous les licenciés.
- Le CNDS, le Crédit Agricole de Laurière, le Conseil Départemental, le codep, la ligue pour les subventions accordées.
- Sébastien Goujat, notre entraîneur adulte, pour la qualité de ses interventions.
- Le club d'Isle et Théo Pradeau pour les entraînements des enfants.

APPROBATION DU RAPPORT MORAL

Présenté par Aurore Lerouge.

EFFECTIFS :

58 licenciés soit 2 licenciés de plus que la saison passée. 32 adultes (de sénior à vétéran 8) dont 14 femmes (2 de plus que l'an passé). Sur ces 32 adultes, 24 ont pris une licence compétition et 8 une licence non compétition. Un joueur d'un autre club a pris une adhésion. 26 enfants de 5 à 17 ans : 8 minibads, 7 poussins, 6 benjamins, 2 minimes, 3 juniors.

CRENEAU ADULTES :

- lundis et jeudis de 20H à 23H . Les deux créneaux sont ouverts à tous les joueurs séniors qu'ils souhaitent pratiquer en loisirs ou en compétition ainsi qu'aux jeunes à partir de 16 ans.
- Intervention d'un entraîneur diplômé du Brevet d'Etat rémunéré par le club, Sébastien Goujat, environ une fois par mois le jeudi pour les licenciés compétiteurs : entraînements adaptés au niveau de chacun très appréciés par les licenciés présents. Environ 8 participants : sur 24 compétiteurs.

Cette année deux équipes interclubs évoluant en D3.

- LVD1 : capitaine LEBAS Nathalie, capitaine adjoint Cécile CHAULET, 8 rencontres : 4 victoires et 4 défaites. Classement : 5ème sur 8.

Composée de Loïc Dal Grande, Franck Lerouge, Sylvain Morvan, Maxime Perrier, Vanessa Jouannetaud, Nathalie Lebas, Cécile Mouline Chaulet .

- LVD2 : capitaine PERRIER Isabelle, capitaine adjoint CLOUTOUR Nicolas,

Composée de Nicolas Cloutour, David GLOVER, Elie Moreau, Arthur Perin, Bruno Rochette

Claude Wenclik, Elodie Jouannetaud, Isabelle PERRIER ,Aurore LEROUGE

8 rencontres, 8 défaites avec certains matchs accrochés.

Compétiteurs :

- Aurore LEROUGE : Championne départementale de simple vétérans série 2.
- Vainqueur en double du tournoi sénior du Palais catégorie D9 avec Genesia SCHEID de St juste le Martel.
- Maxime Perrier et Loïc Dal Grande finalistes en DH à Bellac et à l'ASBAD
- Loïc Dal Grande finaliste avec Elodie Jouannetaud à Bellac
- Sylvain Morvan vainqueur en double mixte au tournoi de st sulpice avec Sandrine Jouannetaud des Aces
- Nathalie Lebas vainqueur tournoi de st sulpice en double dame avec avec Amandine Pelletier d'Eymoutiers

Bravo à tous nos compétiteurs vainqueurs qui représentent notre club sur les tournois.

CRENEAU JEUNES et MINIBAD :

Ecole de badminton : 2 étoiles encore cette saison.

26 licenciés jeunes, 4 de moins que l'an passé mais nombre d'inscrits limité par rapport au nombre d'encadrants afin d'assurer une meilleure qualité d'entraînement.

Horaires : Tous les vendredis de 17h00 à 18h30 pour les minibads et les poussins, et de 18h15 à 19h45 pour les benjamins et les minimes sauf pendant les vacances scolaires.

Le créneau minibad était encadré par Isabelle PERRIER, titulaire du Diplôme d'Initiateur Jeune, celui des poussins et des plus grands par Théo Pradeau, en cours de formation, salarié mis à disposition par le club d'Isle. Les entraîneurs ont été aidé par nos fidèles parents et bénévoles licenciés ou non : Christophe, Pascaline, Christelle, Noémie, Andrée, Ludovic).

Un grand merci à tous.

STAGES :

Plusieurs de nos jeunes ont participé aux stages du comité organisés pendant les vacances. Ces stages sont encadrés par Sébastien Goujat et le coût est pris en charge par le club.

Plateaux minibad : 5 enfants du créneau minibad ont participé au circuit minibad organisé par le CODEP pendant les vacances scolaires. 4 d'entre eux arrivent dans les 10 premiers ; Timéo Leblanc remporte le trophée de la première place. Toutes nos félicitations ! Et bravo également à Gabriel, Lucas, Jules et Donatien qui n'ont pas démerité et qui ont très bien représenté le club.

Plusieurs enfants ont participé aux stages du comité pendant les vacances scolaires. Leur coût a été pris en charge totalement par le club.

LES COMPETITIONS JEUNES :

Cette année, 7 jeunes de poussins à benjamins ont participé à une ou plusieurs étapes du Circuit Jeunes 87. Certains ont remporté des matchs et ont pu progresser tout au long de l'année dans une compétition adaptée à leur niveau.

Les interclubs jeunes : 1 équipe a été constituée en benjamins . Composée de Gabin Lerouge, Louis Tissier-Lagrogerie, Mayane Bouchier et Maëlyse Berthelot, elle a rencontré les jeunes d'autres clubs de la Haute-Vienne. Nos jeunes terminent 4ème sur 5 dans leur catégorie en ne remportant qu'une rencontre malgré des matchs très accrochés.

Le championnat départemental de simple : dans la catégorie poussin : Gabin LEROUGE arrive 1er et donc remporte le titre de champion départemental !

Passbad : Gabin, Louis, Mayane et Maëlyse ont obtenu leur plume blanche cette année. Remise de la plume. Félicitation et à l'année prochaine pour la plume jaune.

Nous tenons à féliciter l'ensemble de nos jeunes licenciés pour leur assiduité aux entraînements, leurs

progrès et leur participation aux stages proposés (5 enfants sur le plateau minibad sur 17 enfants inscrits sur tout le département).

Nous félicitons aussi tous les compétiteurs qui ont représenté leur club avec fierté et nous remercions tous les parents qui ont bien voulu inscrire leurs enfants et les véhiculer aux différents stages et compétitions.

MANIFESTATIONS :

- Les 8-9 décembre 2018 : tournoi sénior en double et mixte (100 compétiteurs sur deux jours.)
- Forum des associations le 15 septembre 2018 avec l'ensemble des associations de la commune.
- le 23 juin : « bad en famille » et repas convivial

Le rapport moral est approuvé par l'Assemblée à l'unanimité.

APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER ET APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MAI 2019

Présenté par Nathalie Lebas.

Les dépenses totales s'élèvent à 11 577€

Points marquants :

- Rémunération de 2 entraîneurs (6 entraînements Seb, 3H par semaine pour les jeunes THEO) : 1 200€
- Stages (360€) tournois (800€) jeunes et adultes
- Achats alimentaires 700€ achat pour les tournois (revente), interclubs, AG
- 3 500 € dépenses pour affiliation FFBAD
- 3 600 € «fourniture petit équipement » : volants notamment 1 600€ (revente)
- 3 achats « exceptionnels » Armoire 359€, Maillots 1 348€ (subvention Conseil Départemental 475€), sono 169€ (100€ sub CODEP)
- Remise licence jeunes FVDA 500€
- 600€ flyers, cadeau enfants Noël, lots tournoi.

Les recettes s'élèvent à 11 780€

Points marquants : une vigilance du bureau pour des demandes de subventions : des subventions en hausse.

4007 € de subvention sur cet exercice contre 2 350€ l'année passée.

Subvention ponctuelle non renouvelable : 1000€ Subvention FDVA (Région-Etat) pour la promotion du sport en Zone de Revitalisation Rurale pour l'année 2018. (Non prioritaire pour 2018 : prise en charge des compétitions jeunes, réduction de la cotisation pour les familles...)

Subvention achat TShirt : 475€ Subvention du Conseil Départemental HAUTE-VIENNE pour achat T Shirts Club.

Subventions annuelles :

- SUB. COMMUNES 900 € : Laurière 500, BERSAC 300, La jonchère 100, SAINT-SULPICE-LAURIERE.

- Garage LEROUGE BERSAC : 500€.

- CNDS 1 300€ sous réserve de mettre en place des actions ciblées (incitation à la venue dans le club, incitation au sport.

- CODEP 100€ : aide à l'équipement. Nous avons investi dans une sono pour nos manifestations et dynamiser les cours des jeunes.

- 3000€ inscriptions des adhérents

- 400€ bénéfice sur tournoi Adultes

Ces subventions permettent au club de maintenir des cotisations aux adhérents à des prix abordables, à prendre en charge des stages, à financer des cours de qualité pour les jeunes et les adultes...Le club a aussi pu réduire la participation des joueurs pour l'achat des volants.

Résultat : 203€

Le bilan comptable traduit notre patrimoine, notre « richesse ».

L'actif qui représente nos biens matériels (sup à 500€/LVD pas concerné) et **immatériels** s'élèvent à : 4 453€

Le passif représente les fonds de l'association (cumul des résultats passés) : idem.

Nos fonds et réserves s'élèvent à 4 363€ (total de la Caisse, du Compte Courant et du livret).

PREVISIONNEL 2019-2020 :

Le prévisionnel reste prudent en intégrant l'aide de l'ex CNDS.

Suite à la réforme du Sport, la FFBAD a souhaité gérer directement l'aide de l'état avec ses propres critères.

ANS : La demande de subvention est en cours pour 2019. Espérons que cette aide soit équivalente au CNDS.

CONCLUSION :

Grâce aux efforts de gestion et au dynamisme du club depuis sa création, la trésorerie est confortable mais dépendante des subventions et de l'organisation de tournois.

La crainte pour cette année concerne le montant de la subvention attribuée par la FFBAD.

Le principal impact serait l'entraînement des jeunes par THEO qui bien que très apprécié est la charge la plus importante sans subvention.

Des décisions seront prises en juillet-août.

Une mobilisation du bureau et des adhérents sera sans doute nécessaire pour pallier aux dépenses du club.

Le rapport financier et les comptes de l'exercice clos le 31 mai 2019 sont approuvés par l'Assemblée à l'unanimité.

PROJETS SAISON 2019-2020

MANIFESTATIONS :

- forum des associations
- CJ 87 1 étape fin d'année début 2020
- tournoi sénior double et mixte le 7 et 8 décembre 2019
- Tournoi jeunes et vétérans : sur deux jours date à définir. Avril ou mai 2020
- Repas du club
- bad en famille
- rencontres amicales

AUTRES PROJETS :

- projet de féminisation du créneau adulte en réduisant la licence des femmes si obtention de la subvention ANS : réduction de 15€ + volants offerts
- projet d'un tarif famille à définir selon obtention ANS
- entraîneur : poursuivre l'intervention d'un entraîneur DE rémunéré pour les adultes : horaires et fréquence à définir
- licence non compétiteurs maintenue

RENOUVELLEMENT DES DIRIGEANTS

Postes à renouveler : un tiers du bureau conformément à nos statuts.

Pas de candidature à ce jour. Nous demandons s'il y a une ou plusieurs personnes dans la salle qui souhaite entrer dans le conseil d'administration. Nous rappelons la nécessité de renouveler les membres du bureau de l'association pour insuffler une nouvelle dynamique au club.

Nous rappelons que tous les licenciés majeurs sont éligibles et que toute personne non licenciée peut être éligible sous réserve d'adhérer à l'association et de payer sa cotisation qui est de 20€.

VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : à main levée. Aucune candidature. Tous les membres éligibles sont réélus à l'unanimité (Cécile Chaulet, Nathalie Lebas, Aurore Lerouge)

Composition du nouveau bureau après délibération du conseil d'administration :

Présidente :	Aurore Lerouge
Vice-présidente :	Isabelle Perrier
Trésorière :	Nathalie Lebas
Trésorier Adjoint :	Nicolas Cloutour
Sécrétaire :	Cécile Chaulet
Secrétaire adjoint :	Arthur Perin
Membres actifs :	Laurent Perrier, Franck Lerouge, Claude Wenclik

QUESTIONS DIVERSES

- Nous rappelons la nécessité de former un SOC et /ou un JA pour les interclubs et pour les tournois : appel aux volontaires. Coût de la formation pris en charge par le club.

- M. Nicolas Vanderlick, représentant la mairie de Saint Sulpice Laurière, remercie chaleureusement les bénévoles du club pour leur travail et les activités qu'ils apportent à la commune. Il rappelle que la mairie se tient à notre disposition et soutiendra les projets au mieux de ses possibilités.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

La Présidente de séance

La Secrétaire de séance